



UNIVERSITÉ  
SAINT-PAUL  
UNIVERSITY

A background image showing a group of diverse students. In the foreground, a young man with glasses and a flat cap is smiling and playing an acoustic guitar. To his left, a young woman with glasses is also smiling. The image is overlaid with a geometric pattern of white lines and semi-transparent orange shapes.

# GUIDE D'ORIENTATION ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX 2024-2025

223, rue Main, Ottawa (Canada)  
613-236-1393

[ustpaul.ca](http://ustpaul.ca)



# TABLE DES MATIÈRES

MOT DE BIENVENUE.....	3
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR.....	4
AIDE-MÉMOIRE – PAR OÙ COMMENCER ?.....	7
CALENDRIER UNIVERSITAIRE .....	8
SERVICES D'APPUI AUX ÉTUDES.....	10
LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE .....	11
SERVICES ET INFORMATIONS PRATIQUES .....	13
Association des étudiantes et des étudiants .....	13
Transport en commun .....	13
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET STAGES.....	14
BARÈME OFFICIEL D'ÉVALUATION.....	15
RÈGLEMENTS SCOLAIRES .....	16
LEXIQUE UNIVERSITAIRE .....	17



# BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

En ce début de parcours à l'Université Saint-Paul, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous nos nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes ! Que cette période soit remplie de croissance, d'inspiration et de développement des talents et des rêves uniques qui vous définissent. Notre monde a besoin d'individus passionnés et visionnaires comme vous, qui portent la promesse d'un avenir plus lumineux et plus inclusif.

Je vous encourage à participer pleinement à nos événements d'orientation 2024 - ce sont des excellentes occasions de rencontrer le corps professoral et vos pairs, de participer à diverses activités et d'obtenir des réponses à vos questions. Une séance d'orientation obligatoire aura lieu le mardi 3 septembre pour les étudiants étrangers, dont l'invitations vous a été communiqué par courriel. Cette session a été conçue spécifiquement pour vous et vos besoins !

J'espère que vous découvrirez que l'Université Saint-Paul est un lieu où vous pourrez vous épanouir, vous connecter et vous préparer à laisser votre marque dans le monde. Avec le soutien de notre corps professoral et de notre personnel dévoué, nous sommes convaincus que vous atteindrez vos objectifs et que vous passerez une année universitaire réussie.

Nous vous souhaitons bonne chance à l'aube de ce nouveau chapitre !

Louis Patrick Leroux  
Recteur



# TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE COMMENCER VOS ÉTUDES

## CHOIX DE COURS

Vous êtes responsable de faire votre **choix de cours** en vous basant sur les exigences de votre **programme d'études** et la séquence de cours proposée. Vous devez vous inscrire aux cours obligatoires et optionnels en suivant les instructions envoyées par courriel. Nous vous encourageons fortement à vous inscrire à vos cours des trimestres d'automne et d'hiver.

Si vous êtes admis en deuxième année et que vous avez obtenu des équivalences ou des exemptions, consultez votre offre d'admission, car les équivalences ou les exemptions indiquées dans votre offre doivent être prises en compte pour effectuer votre choix de cours.

## EXIGENCES DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

L'Université Saint-Paul offre différents types de baccalauréat (l'équivalent de la licence dans certains pays). Afin de terminer vos études en respectant les délais normalement prévus dans votre programme, assurez-vous de bien en comprendre les exigences.

Tout au long de l'année, vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous, une conseillère aux études pour vous aider dans votre cheminement scolaire.

Une conseillère aux études est disponible pour aider les étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs pour leur choix de cours, et pour offrir des renseignements au sujet des programmes et règlements scolaires, et autres sujets qui ont trait au cheminement universitaire. Pour prendre rendez-vous, [veuillez cliquer ici](#).

## BUREAU INTERNATIONAL

Toutes les informations utiles aux candidats internationaux sont disponibles sur la page web de notre [Bureau international](#).

Pour toute autre demande de renseignements, vous pouvez envoyer un courriel à [international@ustpaul.ca](mailto:international@ustpaul.ca) ou prendre rendez-vous avec une représentante du bureau international [ici](#).



# RESSOURCES

## COMMENT SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL SUR CAMPUS

Lorsqu'on vous invite à entrer vos identifiants d'utilisateur :

- Nom d'utilisateur : votre courriel uOttawa (ex. : jdoe123@uottawa.ca)
- Mot de passe : votre mot de passe uoAccès

Pour une connexion réussie au réseau sans fil eduroam, veuillez utiliser votre adresse courriel complète en incluant la portion @uOttawa.ca

## MANUELS

Tous vos manuels et lectures seront accessibles en ligne dans Brightspace.

## DROITS DE SCOLARITÉ

Votre facture et votre relevé de compte sont disponibles en ligne dans votre compte [uoCampus](#).

Les frais de scolarité ne seront ajoutés qu'une fois que votre compte sera activé et que vous vous êtes inscrit aux cours.

Acquittez vos droits de scolarité avant la date limite du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour éviter les frais de retard. Veuillez consulter la [page des méthodes de paiement](#) en ligne pour en savoir plus.

# AIDE-MÉMOIRE — PAR OÙ COMMENCER ?

À titre d'étudiant, vous devrez utiliser des outils virtuels qui sont accessibles à partir du site Web de l'USP.

Ils vous permettront de faire votre choix de cours et de consulter :

- votre horaire de cours (**uoCampus**)
- votre état de compte et votre facture de l'Université (**uoCampus**)
- compléter la formation obligatoire en ligne sur l'intégrité académique avant de commencer vos études (**Brightspace**)
- les documents distribués par vos professeurs (**Brightspace**)
- les commentaires et les échanges avec vos professeurs et vos collègues de classe (**Brightspace**)
- votre relevé de notes non officiel (**uoCampus**).

**Comment activer votre compte étudiant et accéder à ces outils ?**

- Demandez votre nom d'utilisateur (qui sera votre adresse courriel @uottawa.ca) et votre mot de passe au **uofoms**.
- Ayez en main votre numéro d'étudiant.

**Acquittez-vous de vos droits de scolarité (vérifiez si le RAMU est bien inclus dans votre facture).**



# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LES DATES À RETENIR:

AUTOMNE 2024

<b>Début des inscriptions aux cours</b>	21 mai
<b>Date butoir pour payer les droits de scolarité sans frais de retard</b>	1 <sup>er</sup> septembre
<b>Durée du trimestre d'automne</b>	1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre
<b>Séance d'orientation pour les étudiants internationaux</b>	3 septembre
<b>Fête du Travail (congé)</b>	2 septembre
<b>Début des cours</b>	4 septembre
<b>Dernier jour pour s'inscrire ou modifier son choix de cours</b>	17 septembre
<b>Action de grâce (congé)</b>	14 octobre
<b>Période d'études - suspension des cours</b>	13 au 19 octobre
<b>Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier</b>	15 novembre
<b>Journée d'études</b>	4 décembre
<b>Congé des Fêtes - l'USP est fermée</b>	23 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclusivement



# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LES DATES À RETENIR:

HIVER 2025

<b>Début des inscriptions aux cours</b>	21 mai, 2024
<b>Durée du trimestre d'hiver</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril
<b>Date butoir pour payer les droits de scolarité sans frais de retard</b>	1 janvier
<b>Début des cours</b>	6 janvier
<b>Dernier jour pour s'inscrire ou modifier son choix de cours</b>	17 janvier
<b>Jour de la Famille (congé)</b>	17 février
<b>Période d'études - suspension des cours</b>	16 au 22 février
<b>Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier</b>	21 mars
<b>Journée d'études - Pâques (congé)</b>	18 au 21 avril
<b>Journée d'études - fin des cours</b>	7 avril

# SERVICES D'APPUI AUX ÉTUDES

## BIBLIOTHÈQUE

(PAVILLON GUIGUES, 1<sup>ER</sup> ÉTAGE)

## CENTRE DE RÉDACTION

(BIBLIOTHÈQUE, PAVILLON GUIGUES)

Au Centre de rédaction, vous pouvez consulter le conseiller en rédaction qui vous fournira des outils et des stratégies pour effectuer vos travaux. Vous y apprendrez comment structurer et présenter vos travaux et éviter le plagiat. Prendre un rendez-vous au: [redaction-writing@ustpaul.ca](mailto:redaction-writing@ustpaul.ca)

## SERVICES D'ACCOMODEMENTS SCOLAIRES

Le [Service d'accommodements scolaires](#) travaille de concert avec l'ensemble de la communauté universitaire en vue d'offrir du soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap temporaire ou permanent.

Le service est gratuit. Communiquez avec le registrariat ([registraire@ustpaul.ca](mailto:registraire@ustpaul.ca)) de l'Université Saint-Paul pour en savoir davantage.

# LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

## SERVICES DE SANTÉ ET BIEN ÊTRE OFFERTS À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

### **Centre de santé et mieux-être étudiant**

Les étudiants de l'Université Saint-Paul peuvent accéder à des services de santé physique au [Centre de santé et mieux-être étudiant](#), situé au Complexe sportif Minto, 801, avenue King Edward, salle N203 (2<sup>e</sup> étage). Les médecins, les infirmières, les pharmaciens et les autres membres du personnel peuvent vous aider à obtenir des services tels que la vaccination, les injections, les analyses sanguines, les recommandations de spécialistes, le renouvellement d'ordonnances, l'administration de contraceptifs, le test PAP et plus encore.

Les étudiants peuvent prendre rendez-vous médicaux en appelant le 613-562-5498 ou en utilisant l'outil de recherche [en ligne](#).

### **Service de sports**

Les étudiants de l'Université Saint-Paul peuvent acheter un abonnement trimestriel tout compris au [Service de sports](#), qui comprend accès aux salles d'entraînement, activités de récréation et encore plus.

Pour plus d'informations, contactez [gee-gees@uottawa.ca](mailto:gee-gees@uottawa.ca) ou visitez la [page web](#) du Service des sports.

## RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSITAIRE

Le [Régime d'assurance maladie universitaire \(RAMU\)](#) est un régime dont l'adhésion est obligatoire pour tous les ressortissants internationaux qui étudient ou travaillent dans une université participante ou dans un collège affilié de l'Ontario. Vérifiez votre facture de l'Université afin de vous assurer que vous avez bien payé le RAMU.

Le coût des services et des soins médicaux sont très élevés au Canada. Si vous ne détenez pas la couverture d'assurance appropriée, vous devrez payer de votre poche les frais médicaux nécessaires.

## ASSURANCE MÉDICAMENTS, DENTAIRE ET VISUELLE

Les services professionnels offerts par les optométristes, les dentistes ainsi que le remboursement de médicaments prescrits sont couverts par la compagnie **Green Shield**.

Cette assurance est gérée par l'Association des étudiantes et étudiants de l'Université Saint-Paul (AÉUSP) en partenariat avec le Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa. (SÉUO)

**Consultez votre facture de l'Université afin de vous assurer que vous avez bien payé cette prime, sinon communiquez avec les services financiers de l'Université Saint-Paul.**

## ASSURANCE MÉDICAMENTS, DENTAIRE ET VISUELLE POUR LE CONJOINT ET LES ENFANTS

Le conjoint et les enfants des étudiants peuvent aussi adhérer à la police d'assurance. Pour ce faire, les étudiants doivent soumettre le formulaire d'adhésion de leurs bénéficiaires avant le 30 septembre 2024.

**Les formulaires sont disponibles en ligne ou en communiquant avec l'AÉUSP au : [spusa-aeusp@ustpaul.ca](mailto:spusa-aeusp@ustpaul.ca).**

## COUNSELLING ET PSYCHOTHÉRAPIE

Deux psychothérapeutes sont à votre disposition **gratuitement** pour un maximum de 10 consultations individuelles par année, dans un environnement strictement confidentiel, afin de vous accompagner dans la résolution de vos difficultés.

La santé physique et la santé mentale sont en partie garantes de votre réussite scolaire.

**Pour plus d'information, consultez la [page Web du Centre de succès scolaire](#) à cet effet.**

## SERVICE DE PASTORALE

Le Service de pastorale vous offre un accompagnement spirituel avec un aumônier.

**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de pastorale : [pastorale@ustpaul.ca](mailto:pastorale@ustpaul.ca)**

# SERVICES ET INFORMATIONS PRATIQUES

## ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

L'[Association des étudiantes et des étudiants de l'Université Saint-Paul](#) est un organisme indépendant actif dans plusieurs domaines de la vie étudiante. Vous pouvez communiquer avec l'AEUSP à cette adresse : [spusa-aeusp@ustpaul.ca](mailto:spusa-aeusp@ustpaul.ca).

## TRANSPORT EN COMMUN

Grâce à la U-Pass, les étudiants à temps plein de l'Université Saint-Paul et qui ont des cours sur le campus peuvent se déplacer dans la zone urbaine sans se soucier d'avoir la monnaie exacte, d'acheter des billets ou un laissez-passer mensuel.

Les coûts de la U-Pass sont compris dans votre facture de l'Université. Il est possible d'être exempté des frais de la U-Pass si vous répondez à certains critères. Consultez le [site Web](#) de la U-Pass à cet effet.

# EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET STAGES

## STAGES

Le Bureau des stages appuie les étudiants qui désirent ajouter un volet pratique à leurs programmes. Si vous êtes admissible, le Bureau des stages vous aidera à trouver un stage supervisé pendant votre parcours universitaire.

Votre cheminement scolaire et certains critères d'admissibilité détermineront le type de stage que vous pourrez effectuer.

**Pour obtenir plus de renseignements, consultez la [page Web du Bureau des stages](#) ou communiquez avec le Bureau par courriel à l'adresse suivante: [stages-internships@ustpaul.ca](mailto:stages-internships@ustpaul.ca).**



# BARÈME OFFICIEL D'ÉVALUATION

DÉFINITION	NOTE ALPHA	POURCENTAGE	VALEUR NUMÉRIQUE
EXCEPTIONNEL	A +	90-100	10
EXCELLENT	A	85-89	9
	A -	80-84	8
TRÈS BON	B +	75-79	7
	B	70-74	6
BON	C +	65-69	5
	C	60-64	4
PASSABLE	D +	55-59	3
	D	50-54	2
ÉCHEC AVEC DROIT DE REPRISE	E	40-49	1
ÉCHEC	F	0-39	0
ABSENT	ABS		0

## NOTE DE PASSAGE

Au premier cycle, la note de passage est généralement de D.  
 Aux cycles supérieurs, la note de passage minimale est de C+.  
 Certains programmes peuvent exiger une note supérieure.

# RÈGLEMENTS SCOLAIRES

Pour la liste complète des règlements scolaires, veuillez consulter :

[www.ustpaul.ca/reglementsscolaires](http://www.ustpaul.ca/reglementsscolaires)

## PLAGIAT ET FRAUDE SCOLAIRE

On considère qu'il y a fraude scolaire quand un acte commis par un étudiant peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation scolaire ou de celle d'un autre étudiant. Sans restreindre la généralité de cette définition, il y a fraude scolaire lorsqu'un étudiant se livre à l'un des actes suivants :

- commet un plagiat ou triche, de quelque façon que ce soit;
- remet un travail dont il n'est pas, en tout ou en partie, l'auteur, exception faite des citations et des références dûment indiquées. Un travail peut être un devoir écrit, une dissertation, un test, un examen, un rapport de recherche ou une thèse, que ce travail soit présenté par écrit, oralement ou sous une autre forme;
- présente des données de recherche qui ont été falsifiées ou inventées de quelque façon que ce soit;
- falsifie, en l'attribuant à une source inventée, un énoncé ou une référence;
- présente sans autorisation écrite préalable des professeurs intéressés ou de l'unité scolaire intéressée, le même travail ou une partie importante d'un même travail dans plus d'un cours, ou une thèse ou un autre travail déjà présenté ailleurs;
- falsifie une évaluation scolaire ou la dénature, utilise une pièce justificative d'un dossier scolaire qui a été contrefait ou falsifié, ou en facilite l'utilisation;
- entreprend toute autre action dans le but de falsifier une évaluation scolaire.



# LEXIQUE UNIVERSITAIRE

## CRÉDITS UNIVERSITAIRES (LES « POINTS »)

Les crédits sont des points qui permettent de mesurer la charge de travail. Celle-ci tient compte des cours magistraux, des travaux pratiques, des séminaires, des stages, des recherches, du travail personnel, des examens, des objectifs de la formation et des compétences à acquérir.

À l'USP, trois crédits équivalent à 36 heures en classe par trimestre (trois heures de cours par semaine pendant douze semaines).

## BACCALaurÉAT SPÉCIALISÉ

Grade de premier cycle sanctionnant l'équivalent de quatre années d'études à temps complet (5 cours par trimestre) et l'obtention de 120 crédits, dont 60 crédits de cours disciplinaires obligatoires.

## BACCALaurÉAT SPÉCIALISÉ AVEC MAJEURE

Grade de premier cycle sanctionnant l'équivalent de quatre années d'études à temps complet (5 cours par trimestre) et l'obtention de 120 crédits, dont 42 crédits de cours disciplinaires obligatoires. Une deuxième majeure de 42 crédits ou une mineure de 30 crédits doit être ajoutée à la première majeure.

## MAJEURE

La majeure comprend 42 crédits dans une discipline ou dans un champ d'études. Une majeure complémentaire s'ajoute au programme d'études principal.

## MINEURE

La mineure comprend 30 crédits dans une discipline ou dans un champ d'études.

## DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

En général, le diplôme d'études supérieures est un programme de 15 crédits comprenant cours et séminaires. Le programme se déroule normalement sur un an, divisé en deux trimestres à temps plein si les cours sont offerts. Il est également possible de suivre ce programme à temps partiel.

## MAÎTRISE

En général, la maîtrise ès arts est un programme qui exige de suivre des cours et de rédiger un mémoire ou une thèse. On s'attend à ce que toutes les exigences soient remplies en deux années d'études à temps plein. Le délai maximum permis, à temps plein ou à temps partiel, est de quatre ans à partir de la date initiale d'inscription au programme.

## DOCTORAT

En général, le doctorat exige de suivre des cours, de présenter un projet de recherche unique et de rédiger une thèse. On s'attend à ce que toutes les exigences soient remplies en quatre années d'étude à temps plein.

